

# COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE

## DU 07/05/2020 :

### « COVID-19 »

Une audio conférence s'est déroulée ce jeudi 7 mai entre la Direction et les organisations syndicales du département. Vous trouverez ci-dessous les points abordés lors de cette audioconférence.

\*\*\*

#### **Propos liminaire de la Direction :**

Nous sommes toujours sous PCA jusqu'au 11/05. Contrairement au PCA, le Plan de Reprise d'Activité (PRA) est une procédure qui n'est plus exceptionnelle. On passe d'une logique où le présentiel est une exception et l'absence du service une généralité à une logique de reprise du travail comme généralité où ne pas travailler devient l'exception.

#### **2 objectifs majeurs :**

- protection maximale de la santé des agent·es (adapter les locaux, les conditions d'accès, utilisation des locaux, maintien du télétravail)
- le retour aussi rapide que possible à la pleine capacité de travail (selon un échancier de priorité, augmentation du présentiel et amplification du télétravail pour les agent·es empêchés).

Le PRA de la DGFIP est détaillé métier par métier, mais il est aménageable par les chef·fes de services en fonction du contexte local.

La reprise d'activité va être progressive. La Direction ne veut pas d'un retour massif le 11/05 pour pouvoir assurer la protection des agent·es. Elle sera accompagnée d'une mise en place de plan spécifique pour l'installation des agent·es.

Solidaires Finances Publiques 77 a pu poser l'ensemble de ses questions au cours de cette audioconférence, pour des réponses parfois assez imprécises. Nous en avons fait le constat et avons demandé le report du « retour » des agent·es.

En effet, pour Solidaires Finances Publiques, la Direction procède de manière précipitée à la reprise d'activité et nous avons le sentiment qu'elle met « la charrue avant les bœufs » ne respectant pas la mise en place de l'ensemble des conditions (absence de signalisation dans les services, tenue d'un CHSCT après le 11 mai...) afin de permettre un retour à l'activité plus serein. La Direction s'est voulue rassurante en précisant que le 11 mai n'allait pas être le retour à la normale et que celui-ci allait être progressif. La semaine du 11 mai constituerait une phase de transition.

\*\*\*

#### **Campagne IR :**

- Solidaires Finances Publiques 77 demande à la Direction d'arrêter la pression statistique sur les agent·es qui n'ont pas besoin de nouvelles sources d'anxiété dans la période. De plus celle-ci va à l'encontre des propos tenus par Messieurs Darmanin et Dussopt à l'égard des agent·es de la DGFIP, puisqu'ils estiment que les agent·es font preuve « d'un engagement sans faille... ». Nous avons réitéré nos propos et avons mis en garde la Direction sur la santé psychologique des agent·es. Nombreux se demandent si il·elles sortiraient indemne psychologiquement de cette période.

- Vous nous avez indiqué lors de l'audioconférence sur la « campagne IR » que les retours dans les services seraient progressifs et se feraient en fonction de la montée en puissance de la charge de travail selon les services. Comment expliquez-vous que l'ensemble des SIP soit à plus de 40 % de taux de présentiel dès ce lundi 4 mai (à l'exception de Meaux et Melun), certains allant jusqu'à pratiquement 70 % ?

Pour la Direction, il faut absolument un retour des agent·es pour les réponses aux appels des contribuables. Nous sommes au service de nos concitoyens.

La Direction nous rappelle que nous avons des droits mais également des devoirs, il est donc de notre

devoir de répondre aux contribuables lorsqu'ils nous sollicitent.

- Ne faut-il pas y voir une relation de cause à effet entre le message que vous transmettez aux responsables de SIP et le taux de présence dans les services ?

Dans les semaines à venir le taux de présence dans les services ne va faire qu'augmenter afin de mener à bien la reprise d'activité dans le respect des règles sanitaires strictes.

- Avez-vous des chiffres à nous communiquer concernant le nombre de e-contacts, le nombre d'appels, de RDV téléphoniques sur la DDFiP 77 ? Ne faut-il pas y voir une relation de cause à effet entre le message que vous transmettez aux responsables de SIP et le taux de présence dans les services ?

La Direction ne dispose pas de données chiffrées à nous communiquer, mais elle pourra nous les faire parvenir par la suite.

- **Télétravail :**

- Pouvez-vous nous garantir que les télétravailleur·euses actuel·les le resteront ?

Le télétravail est maintenu au moins pour les 3 prochaines semaines et va être renforcé dans la mesure du possible.

- Lors de l'audioconférence du 30 avril, vous avez évoqué la piste consistant à amener chez soi la base de son ordinateur professionnel, qu'en est-il ?

La Direction va faire le maximum pour équiper prioritairement les collègues qui sont empêché·es.

Une dotation de 23 PC vient d'être effectuée la semaine passée, une nouvelle distribution de 30 PC va avoir lieu à partir de la semaine prochaine. La direction en espère encore 27 provenant de la commande nationale.

Sur l'utilisation de la base « Tiny » à son domicile, nous sommes en attente de son déploiement.

La Direction a demandé 50 licences VPN supplémentaires.

- Avez-vous reçu les téléphones portables pour les télétravailleur·euses le désirant ?

Ces téléphones (une trentaine) n'ont pas encore été reçus. La Délégation n'a donné aucune information sur ce thème à la Direction.

- **Télétravail et garde d'enfants :**

Lors des audioconférences du 24 mars et du 3 avril 2020, vous aviez indiqué que la compatibilité des deux était possible mais qu'aucun suivi horaire n'était demandé aux agent·es, aucune obligation de remplir les 35 h, mais de faire ce qu'il·elles peuvent dans la mesure du possible.

Nous constatons que dans certains services, il est demandé à ces agent·es de faire minimum 7 h de travail quotidien afin qu'ils soient comptabilisés en télétravail.

Pouvez-vous une fois de plus nous assurer votre position sur ce sujet et le rappeler à l'ensemble des responsables ?

Dans un premier temps la Direction a nuancé le dispositif. Mais la note sur les ARTT remet en cause cette souplesse et oblige les chef·fes de service à faire le recensement sur le travail effectif des agent·es en télétravail. La note sur la prime exceptionnelle n'est pas encore sortie, mais la Direction pense qu'elle sera basée sur les mêmes critères pour son attribution.

Certains chef·fes de service ont mis les télétravailleur·euses en garde d'enfant à 100 % de travail effectif, la Direction veillera à une harmonisation des situations.

Solidaires Finances Publiques 77 a dénoncé le changement des règles du jeu en cours de partie. Notre revendication initiale portait sur l'incompatibilité entre le télétravail et la garde d'enfants. Ces agent·es assurent également l'école à la maison représentant une charge importante dans leur quotidien.

La Direction a toujours estimé que le télétravail et la garde d'enfants étaient tout à fait compatibles. Elle avait annoncé qu'aucune mesure sur la quotité de travail effectif n'allait être effectuée.

Par conséquent Solidaires Finances Publiques conteste vigoureusement ce recensement et demande que ces agent·es soient considéré·es comme télétravailleur·euses à 100 % sans aucune distinction.

- **Cas suspectés :**

Par courriel du lundi 4 mai, nous avons interpellé la direction sur la variation du nombre de cas de COVID-19 avérés/suspectés puisqu'il y a eu une augmentation de 3 cas lors de la semaine du 27 avril.

Vous nous avez informé sur un cas avéré/suspecté à Meaux mais qu'en est-il des 2 autres cas, dans quels services ont-ils été décelés lieu, quelles mesures ont été prises ?

Les deux cas n'étaient que des suspicions de COVID-19.

- **Ressources Humaines :**

- Concernant l'ordonnance sur le vol de nos RTT et congés, vous avez dû recevoir la note d'application pour la DGFIP, comment comptez-vous la décliner ?

La Direction a demandé aux chef-fes de service de définir une quotité télétravail/ASA par tranche de 20 % pour les collègues qui n'étaient pas sur des missions prioritaires, mais qui étaient équipés pour le télétravail.

La DGFIP a déclaré que les collègues en télétravail à 100 % n'aurait pas de prélèvement de jours ARTT.

La période de confinement et d'ASA ne donne pas droit à ARTT donc 2 jours d'ARTT en plus des 10 ARTT/CA ponctionnés viendront s'ajouter soit au total 12 jours de prélevés au maximum.

Solidaires Finances Publiques a demandé la suspension de l'application de cette ordonnance en attente de la décision du Conseil d'État suite à son recours. La Direction nous informe que l'attente d'une décision n'est pas suspensive.

La circulaire est donc pour application immédiate en fonction du recensement fait par les chef-fes de service.

Solidaires Finances Publiques a demandé la communication du recensement et évoqué les modalités de recours en cas de désaccord entre agent-e et chef-fes de service. Les organisations syndicales devraient donc être destinataire d'une liste par service, non nominative. En cas de désaccord les agent-es devront en faire part à leur chef-fes de service.

Solidaires Finances Publiques invite les agent-es à nous informer de ce désaccord.

La Direction mettra en ligne une note simplifiant la compréhension de l'instruction qui est pour le moins assez complexe.

- **Qu'en est-il des jours de report 2019 ?**

La question est toujours à l'étude avec une hypothèse de versement sur le CET en espérant que le CET soit déplafonné pour les collègues qui ont un CET plein.

- **Le remboursement des frais repas sera-t-il maintenu jusqu'au 24 juillet, fin de l'état d'urgence sanitaire ?**

Pour le moment les repas vont être pris en charge jusqu'au 23/05, mais il n'est pas prévu que cette disposition soit prolongée. La réouverture des restaurants administratifs va être progressive à partir de la fin mai, avec l'espoir d'une réouverture le 25/05.

- **Garde d'enfants :**

Pour reprendre les annonces faites par Olivier Dussopt aux organisations syndicales lors de l'audioconférence du 29 avril :

- **du 11 mai au 1<sup>er</sup> juin inclus** : maintien des autorisations d'absence de droit pour garde d'enfants.

- **à partir du 2 juin** : les ASA ne seront plus accordées de droit. L'agent-e devra fournir une attestation d'impossibilité de prise en charge scolaire ou pour garde d'enfants. Si les agent-es ne veulent pas rescolariser leurs enfants à compter de cette date, il-elles devront poser des congés.

La DDFIP 77 va-t-elle appliquer ce dispositif ?

Pour les enfants de moins de 16 ans, les collègues vont rester en ASA jusqu'au 01/06. La Direction ne comprend pas pourquoi l'essentiel des gardes d'enfants est réalisée par les agent-es de la DGFIP, la Direction va certainement demander une attestation de l'employeur du conjoint stipulant que le travail du conjoint ne permet pas de garder les enfants.

Solidaires Finances Publiques 77 se renseigne afin de connaître le cadre légal de ce procédé pour le

moins discutable. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

A compter du 1<sup>er</sup> juin, les agent·es qui refuseront d'envoyer leurs enfants à l'école, devront poser des congés pour couvrir leur absence.

- **Mutations :**

- Cette année 2020 consiste en l'application de nouvelles règles de gestion tant au niveau national qu'au niveau local mais aussi l'utilisation d'une nouvelle application ALOA, la Direction a-t-elle prévu des réunions d'information (en audioconférence) sur ces nouvelles règles de gestion locales mais aussi l'utilisation d'ALOA ?

L'application ALOA sera ouverte début juin. Les mouvements locaux seront finalisés au plus tard à la mi-juillet.

La Direction a prévu de faire une information de présentation d'ALOA. Une réflexion est en cours sur la forme de cette campagne.

- NRP, qu'en est-il de ce projet de destruction de nos services ? Vous êtes-vous rapprocher de la DG sur sa suspension ? Certaines opérations sont prévues pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021, certain·es agent·es pourraient être amené·es à anticiper ces opérations et participer au mouvement local du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Pour le moment le calendrier NRP n'est pas modifié. Les collègues dont le service ferme ou déménagement en janvier 2021 seront en détachement du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2021 sur leur nouveau poste. Leur situation sera régularisée pour le mouvement au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

- **Disparition des CAPL mutations :**

Suite à la disparition des CAPL, Solidaires Finances Publiques 77 étant très attaché au dialogue social et à la transparence vis-à-vis des agent·es, souhaite la mise en place d'une instance de dialogue en multilatéral avec les représentant·es élu·es afin de pouvoir défendre les situations individuelles complexes en amont.

La Direction tiendra des réunions informelles par corps après la parution des mouvements pour que les dossiers des agent·es en situation particulière soient évoqués. La note de campagne reprendra toutes les informations nécessaires.

- **Contrôleurs stagiaires :**

- 5 contrôleur·euses stagiaires arrivent sur notre Direction à compter du 18 mai, pouvez-vous nous indiquer dans quels services ?

Le DG a pris la décision de reporter l'installation des stagiaires au 2 juin.

Ils sont 6 agent·es à arriver à la DDFiP 77 dont 5 uniquement pour le stage pratique. Il·elles sont affecté·es au SPFE de Melun, SIP de Roissy, Trésorerie de Bussy, Trésorerie de Montereau et SIP de Chelles.

- Quelles sont les modalités d'accueil dans les services ? Rentrent-il·elles dans les roulements éventuels ?

Pour le moment la Direction n'a pas étudié le sujet.

- Comment cette phase de formation va-t-elle se dérouler puisque l'on sait que les stagiaires sont dans les services dans le cadre de leur cycle de formation et ont donc besoin de tutorat ? Quid des mesures de distanciation physique ?

Pour le moment la Direction n'a pas étudié le sujet.

- **Reprise d'activité, mesures de sécurité :**

- Reprise d'activité personnes sur mission non prioritaire

Les agent·es qui n'étaient pas sur des missions prioritaires et qui sont non empêché·es devront revenir progressivement au bureau dans la mesure où les règles sanitaires peuvent être respectées.

- Reprise d'activité personnes et personnes fragiles

Les agent-es fragiles doivent contacter le médecin de prévention pour savoir qu'elle va être leur situation dans les semaines à venir.

- Masques : Combien de masques la DDFiP77 dispose-t-elle ? Solidaires Finances Publiques 77 souhaite que la DDFiP 77 mette à disposition de chaque agent-e présent-e dans les services un masque. Pouvez-vous nous assurer qu'il sera bien fourni au minimum 2 masques par jour aux agent-es de retour dans les services prenant les transports en commun ?

6 millions de masques grand public pour l'ensemble des fonctionnaires.

La Direction a passé commande de 30 000 masques jetables au préfet pour tenir jusqu'à fin mai avant l'arrivée de masques grand public. Cette commande de masques jetables sera répartie entre la DiSI Île-de-France (ESI de Nemours et de Noisiel), l'ENFiP de Noisiel et les services de la DDFiP77.

Ces masques seront distribués à partir de lundi 11/05 : deux masques par agent-es et par jour, deux masques supplémentaires pour les agent-es qui prennent les transports en commun. Le port du masque est une mesure complémentaire aux mesures sanitaires sans aucun caractère obligatoire. Les agent-es pourront donc porter un masque dans les services si il-elles le souhaitent.

En revanche, ils seront obligatoires dans les transports en commun. Pour la Direction, la dotation de masques pour les transports relèverait du rôle du transporteur et non de l'employeur et d'après elle un décret serait en préparation.

- Gels hydroalcooliques : Combien de flacons la DDFiP77 dispose-t-elle ? L'ensemble des services recevra-t-il une dotation supplémentaire dû au retour dans les services de collègues ?

Une nouvelle commande a été passée pour les gel hydroalcooliques et les lingettes, l'ensemble des 23 sites va recevoir une nouvelle dotation de gel et de lingettes.

- Les séparateurs en plastiques sont-ils installés ? La DDFiP77 a-t-elle reçu la dotation du SDNC ? Un marquage au sol est-il prévu ?

L'installation des séparateurs en plastique est en cours.

53 séparateurs du SDNC sont arrivés cette semaine et continueront à être installés la semaine prochaine.

Les séparateurs plastiques restent peu satisfaisants. Ils ne seraient pas assez larges et pas assez hauts. La Direction précise qu'il est possible de faire des modifications avec l'ajout de film en supplément pour la sécurité des agent-es.

- Pouvez-vous nous communiquer les plans des services avec les implantations des agent-es et les sens de circulation dans les services ?

La Direction n'a pas encore les plans des services, les notes pour la reprise d'activité étant arrivées en début de semaine et ils ne seront pas prêts pour le lundi 11 mai.

La Direction espère pouvoir les avoir pour fin de semaine prochaine, mais elle ne sera pas en mesure de nous les fournir tous pour le CHSCT du 12 mai.

La Direction n'était pas en mesure de tenir un CHSCT dans des conditions satisfaisantes avant le 11 mai, elle a préféré le décaler après cette date. Nous verrons donc mardi quels sont les éléments plus précis que la Direction pourra nous apporter sur l'ensemble de ces sujets.

En l'absence de plan de circulation, d'implantation des agent-es, de marquage... la Direction compte sur le bon sens des agent-es afin de respecter les gestes barrière, les mesures de distanciation physique mais également les consignes données par les chef-fes de service.

- Qu'est-il prévu concernant l'accueil du public ? Solidaires Finances Publiques 77 s'opposera à toute ouverture au public si l'ensemble des conditions sanitaires ne sont pas réunies.

L'accueil du public sur rendez-vous doit être effectif à compter du 25 mai. La DDFiP espère pouvoir être en mesure d'accueillir du public sur rendez-vous si les conditions d'adaptation des locaux le permettent à compter du 18/05.

Lors de la réouverture au public sur rendez-vous, un-e agent-e filtrera les entrées dans nos centres. Si la situation n'est pas tenable la Direction n'exclut pas de faire appel à des vigiles pour faire ce filtrage.

Des dotations de gants peuvent être possibles lorsqu'un contribuable devra être reçu. Mais la Direction

a rappelé que la meilleure solution était l'utilisation de gel hydroalcoolique. Des distributeurs de gel hydroalcooliques seront aussi positionnés au niveau des accueils.

Les rendez-vous pourront être pris pour des situations exceptionnelles. Ce sera à chaque SIP d'évaluer la nécessité du rendez-vous.

Une réflexion est également en cours sur l'obligation du port du masque par les usagers.

- **Au centre des Finances Publiques de Montereau, qu'en est-il de l'ouverture du service de l'OPH ?**

Pas de nouvelles sur l'OPH, mais la question est la même pour les caisses. A l'heure actuelle les caisses restent fermées. Nos bâtiments restent fermés au public, si l'OPH met en place des vigiles, il serait possible de faire un accueil OPH sur rendez-vous.

- **Les restaurants administratifs seront-ils ré-ouverts ?**

Les restaurants administratifs vont rouvrir progressivement à la fin du mois. La question subsiste sur les petits restaurants administratifs dans nos locaux au vu du faible nombre de repas pris.

- **Vérificateurs : À compter du 11, quelle sera leur activité ?**

Les opérations de contrôle ne reprendraient pas, sauf exceptions sur d'éventuelles escroqueries. La Direction conseille aux vérificateurs de se rapprocher de leur chef·fe de brigade.

\*\*\*

Une audioconférence des membres du CHSCT aura lieu avant le 12 mai,  
à l'ordre du jour : le Plan de Reprise d'Activité.

**La prochaine audio conférence avec la Direction aura lieu  
le jeudi 14 mai à 9h30.**

**D'ici là n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on puisse faire remonter toutes vos questions.**